

Nom du Cabinet : GC PARTENAIRES

Adresse: 11 rue Royale – 75008 Paris Courriel: info@gcpartenaires.fr

Référence: F-154-CG5

I - LA STRUCTURE

Conseil général de plus d'1 500 000 habitants - Nord de la France

II - LE POSTE A POURVOIR

Intitulé: Chef de la mission Planification et Education Familiale H/F

Rattaché au Chef du service de la PMI, en tant que Chef de la mission Planification et Education Familiale, vous exercez les fonctions de Médecin-Directeur du Centre de PEF départemental.

Vos missions sont les suivantes :

- Vous participez à la définition d'une politique de santé publique en cohérence avec les schémas et pactes départementaux, mais également à travers l'élaboration et l'évaluation de la politique de santé en matière de planification et d'éducation familiale,
- En tant que Chef de projet pour la mise en place du CPEF départemental, vous travaillez en collaboration avec le Chef de la mission Prévention Maternité Régulation des naissances. Vous négociez les modalités de transition entre gestion indirecte et gestion directe avec les gestionnaires actuels des CPEF et négociez les différentes conventions de partenariat, nécessaires à la mise en place des 9 antennes départementales,
- En tant que Directeur du Centre Planification et Education Familiale :
 - Vous assurez la gestion des ressources et des moyens alloués à la structure, en particulier la gestion des stocks de matériel et de médicaments,
 - o Vous animez et coordonnez les équipes des antennes CPEF et favorisez le travail en réseau,
 - Vous pilotez et évaluez l'ensemble des actions du Centre, en exploitant des outils pertinents et concrets de mesure des besoins de la population,
 - Vous assurez la communication et la promotion des actions du CPEF et opérez une veille sur l'évolution des missions et du cadre légal,
- En qualité de médecin, vous exercez une activité médicale de consultations CPEF sur un territoire de proximité.

III - LE PROFIL DU CANDIDAT

Vous êtes titulaire d'un doctorat en médecine et d'une qualification en gynécologie ou obstétrique (diplôme universitaire en gynécologie-obstétrique indispensable) ou êtes Médecin généraliste justifiant de connaissances particulières en gynécologie et en régulation des naissances, sur dérogation du Directeur de l'Agence Régionale de Santé.

Fort d'une bonne connaissance du domaine de la PMI, vous maitrisez la législation dans les domaines de la planification, de l'interruption volontaire de grossesse et du dépistage des infections sexuellement transmissibles. Coutumiez de l'environnement institutionnel et des strutures médico-sociales, vous témoignez d'une expérience significative en matière de prévention, d'éducation à la santé et des problèmatiques des adolescents.

Fédérateur et familier du « mode projet », vous savez impulser et piloter des actions innovantes en mobilisant un réseau partenarial interne et externe. Manageur et fin négociateur, vous êtes force de proposition dans un domaine réglementé.

Permis B exigé.